

Hénin-Beaumont c'est Vous !

N° 75 - AVRIL 2021



NOUVELLE PISCINE MUNICIPALE

TOP DÉPART

POUR LES TRAVAUX





4 - 13 /// DOSSIER

Piscine municipale :
Top départ pour les travaux

14-15 /// CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les décisions importantes de la séance du 19 février

16-17 /// ETAT-CIVIL

Etat-civil et In memoriam

18 /// DU SPORT POUR LA SANTÉ

Préau sport santé & la ville investit

19 /// NOS HENINOIS ONT DU TALENT

Portrait d'Adrien Gordet, lauréat régional de chaudronnerie

20-21 /// LA VILLE-JARDIN

Beaumont, l'agricole

22 /// RELAIS NATURE

Les activités se poursuivent

23 /// CENTRES DE LOISIRS

24-25 /// VOTRE CADRE DE VIE

Rétro photo

26-29 /// ARCHITECTURE DE LA VILLE

Un patrimoine à préserver

30-31 /// RÉSIDENCE PASTEUR

Une pluie d'activités à la Résidence Pasteur & Vaccination

32 /// ECOLOGIE

Conseil malin & collecte des déchets verts

33-34 /// VIE ÉCONOMIQUE

Rappel des règles

35 /// SÉCURITÉ

Règlementation des trottinettes

36-37 /// INFORMATIONS PRATIQUES

Avis aux électeurs, des nouveaux services à la Mairie annexe de Beaumont

38 /// TRIBUNES

Magazine municipal édité par la Ville d'Hélin-Beaumont - Directrice de publication :
Huguette Fatna - Conception : Service communication Ville d'Hélin-Beaumont -
Photographies : Ville d'Hélin-Beaumont et Adobe Stock - Impression : Delezenne
Imprimeur





25/03/2021 - Visite du chantier de la piscine

Notre ville continue sa métamorphose !

Il est difficile aujourd'hui de ne pas trouver un Hénoinois ou un Beaumontois n'ayant pas un souvenir ou une anecdote à raconter sur la piscine municipale.

En effet, ce lieu est présent dans les mémoires de tous, puisque c'est ici que plusieurs générations ont passé leurs après-midis en famille ou avec des amis et y ont appris à nager. Des écoles aux centres de loisirs en passant par les sportifs et les habitués, cet espace situé en centre-ville était, pour beaucoup, une véritable institution.

Néanmoins, comme beaucoup de bâtiments, le complexe a subi les affres du temps et malgré plusieurs rénovations, l'équipement est devenu vétuste. Sans oublier l'incendie qui a ravagé la salle de sport attenante. **Jamais reconstruits par mes prédécesseurs, je savais qu'il était de mon devoir de redonner à ces lieux leurs lettres de noblesse pour le plus grand plaisir des Hénoinois et des Beaumontois.**

C'est pourquoi, **j'ai souhaité un projet ambitieux de nouvelle piscine pour notre commune.** Nous aurions pu construire ce nouvel équipement en périphérie du cœur de ville, mais l'implantation actuelle permettra au plus grand nombre de profiter de cet équipement municipal.

Conscient du coût important de ce nouvel investissement, j'ai souhaité que ce projet ne pèse pas massivement sur les finances communales. Les services municipaux ont effectué **un important travail de recherche de financements et je peux, aujourd'hui, dire que cette nouvelle piscine sera très largement subventionnée par nos partenaires.**

En début d'année, nous avons pu lancer les travaux de démolition et de reconstruction qui devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2022.

Ce grand projet que vous découvrirez plus en détails dans les pages de ce magazine municipal représente toute l'ambition que je porte pour Hémin-Beaumont.

Ce lieu profondément ancré dans notre histoire doit pouvoir être aujourd'hui synonyme d'avenir. Et cet avenir, c'est pour vous et avec vous que je le construirai !

Steve Briois,
votre Maire

IMAGES D'UNE GRANDIOSE JOURNÉE A HÉNIN-LIÉTARD



PISCINE MUNICIPALE

55 années de souvenirs pour les Héninois et Beaumontois

Les piscines couvertes, un enjeu national

Dans les années 1960, l'État français mène une politique offensive en matière d'installations nautiques afin de rattraper son retard sur ses voisins européens. Souvent réservées à un usage sportif, les piscines doivent s'ouvrir au plus grand nombre.

Dès 1961, l'État vote une première loi afin de prendre en charge la construction de piscines et faire bénéficier les collectivités d'aides financières importantes. Suivra une série de mesures portant notamment sur les normes de construction.

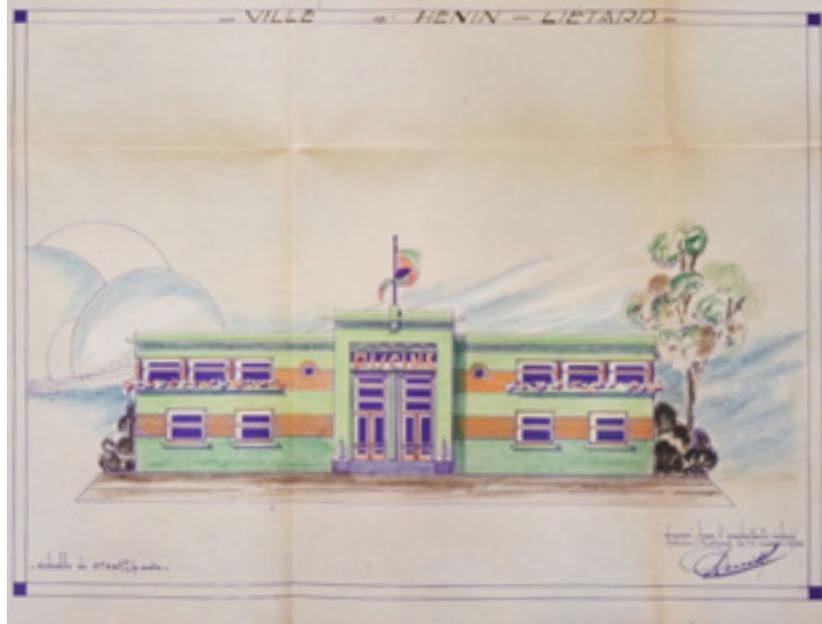
La France passera alors de 58 piscines en 1958 à 158 en 1965 avant de dépasser la barre des 400 à la fin des années 1960.

Ces mesures seront renforcées en 1971 par l'opération 1.000 piscines lancée par Joseph Comiti, secrétaire d'État délégué à la Jeunesse, au Sport et aux Loisirs. Cette politique volontariste vise à démocratiser l'apprentissage de la natation dans un lieu sécurisé.

Un premier projet avant-guerre ?

Dans les archives municipales, nous avons retrouvé les plans d'une piscine qui ne verra jamais le jour. Dès le 20 août 1936, l'architecte Charles Denisse propose un projet très détaillé de piscine couverte pour un montant de 989.500 Francs.

Imaginée sur 3 niveaux et sur une surface de 1.500m² au sol, cette piscine devait accueillir un bassin sportif de 300 m² et un bassin scolaire de 85m².



30 ans après... Une construction en cœur de ville

C'est le 6 août 1963 que débutent les travaux du centre sportif composé d'une piscine et d'une salle de sport.

Le projet voulu par Fernand Darchicourt est réalisé à l'angle de la rue de l'Abbaye et de la rue Léo Lagrange (rue de l'Asile en 1963). Avec sa construction disparaissent la savonnerie Cauchteux et plusieurs immeubles.

Les Héninois verront alors durant plus de 2 ans la construction de cette institution du cœur de ville.

C'est le 13 février 1966 que le complexe sportif et aquatique est inauguré et ouvert à tous. Un véritable événement dont la presse locale parle comme d'une « grandiose journée à Hénin-Liétard ».

La piscine connaît un succès rapide en enregistrant dès 1969 plus de 56.000 entrées.

Elle devient notamment centre d'examen pour les diplômés scolaires et accueille, avant même son ouverture officielle, le premier stage national de formation des instituteurs.

Les Héninois ont désormais adopté leur piscine municipale !

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Commune d'HENIN-LIETARD

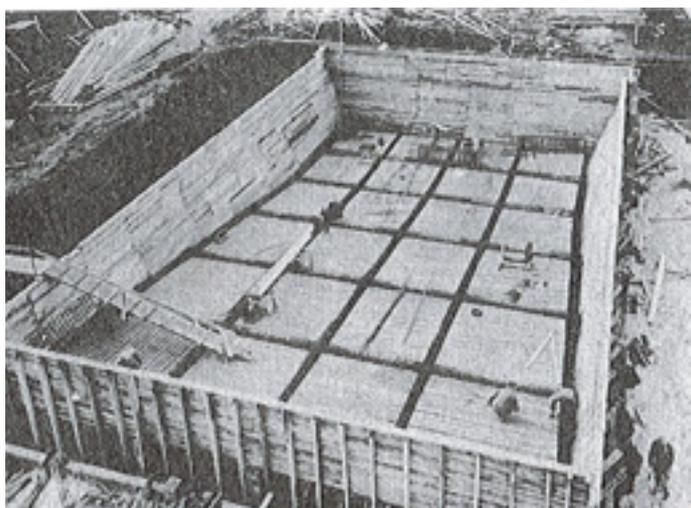
TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF PISCINE & GYMNASSE

ADJUDICATION RESTREINTE

DESCRIPTION	ESTIMATION	ESTIMATION
1. Travaux de terrassement	100 000	100 - 100
2. Maçonnerie	400 000	370
3. Couverture	140 000	130
4. Plomberie	140 000	140
5. Électricité	200 000	190
6. Chauffage	70 000	70
7. Fourniture et pose de mobilier	140 000	140
8. Divers	300 000	300
Total	1 320 000	1 240

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION

1. OBJET DE L'ADJUDICATION
2. CLASSEMENT
3. DÉMARCHES
4. COMMUNICATION
5. MISE EN ŒUVRE



Déjà plusieurs rénovations

Durant son demi-siècle d'existence, la piscine a connu de nombreuses rénovations afin de maintenir l'équipement dans un état de fonctionnement correct.

Par exemple, en 1987, la piscine ferme ses portes durant un mois afin de subir un important *lifting* avec la reprise de l'étanchéité, des travaux d'isolation, la réfection des faux-plafonds, ainsi que le remplacement des vitres. Cette année-là, la piscine enregistre pas moins de 60.452 entrées.

Au milieu des années 2000, de nombreux travaux seront réalisés.

Un rapport indique que suite à une fissuration sur l'un des vitrages de l'éclairage subaquatique, celui-ci aurait pu provoquer, en cas de casse, « l'inondation immédiate des locaux techniques et une aspiration violente des usagers se trouvant dans le bassin ».



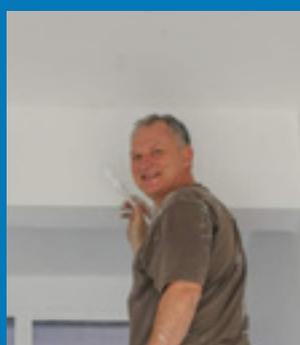
Claude CHOPIN, Maire Adjoint aux Travaux, lors d'une visite du chantier

Un incendie en 2001

Au début des années 2000, la Salle de sport est ravagée par les flammes.

Inutilisable depuis cette date, la Salle qui faisait partie intégrante du complexe n'a jamais été réhabilitée alors que la commune a touché les indemnités des assurances. Un scandale de plus que la majorité actuelle va corriger.

Construite en même temps que la piscine, la salle a accueilli durant 35 ans les scolaires, mais aussi des compétitions sportives.



2016, la piscine est (re)baptisée Jean-Jacques Malina

Le 7 octobre 2016, le Conseil municipal décide de rebaptiser la piscine : Jean-Jacques Malina. Impliqué dans la vie de la commune et très apprécié par les usagers de la piscine, Jean-Jacques Malina, décédé le 17 septembre 2016, était le régisseur de la structure depuis 1986. Par cet acte, la Ville a souhaité rendre hommage à cet homme imprégné du sens du Service public.

2022... Une nouvelle vie pour la piscine

Après avoir fait le constat que l'équipement actuel était devenu vétuste, Steeve Briois a décidé de présenter en 2019 au Conseil municipal un projet de piscine totalement repensée en lieu et place de la structure actuelle.



Vos meilleurs souvenirs !

Vous avez été très nombreux à nous adresser vos témoignages, anecdotes et souvenirs concernant la piscine municipale.



Robert François,
maître-nageur
de 1966 à 1977

« Le meilleur souvenir que j'en garde est le jour de l'inauguration en 1966, lorsque François Luyce, devenu recordman du monde du 800 m nage libre un an plus tard, a nagé dans la piscine pour l'inaugurer. Ce fut le début d'une belle aventure qui a duré près de 11 ans pour moi.

En tant que maître-nageur, j'avais pour mission d'apprendre à nager aux enfants des écoles, des centres mais aussi aux particuliers et j'en garde un très bon souvenir. Je me souviens également que Fernand Darchicourt venait parfois nous aider à rendre les paniers aux clients en fin de séance car la piscine a été rapidement victime de son succès et mes collègues et moi étions submergés !

Aujourd'hui j'ai hâte de voir la nouvelle piscine car monsieur le Maire Steeve Briois m'a montré les plans et cela a l'air pas mal du tout. J'espère de nouveau être présent pour l'inauguration ! »



Caroline

« L'un de mes meilleurs souvenirs, c'est la soirée de l'ASRD plongée spéciale Noël, où nous avons eu la chance de tester des scooters sous-marins ainsi qu'un scooter sous-marin professionnel.

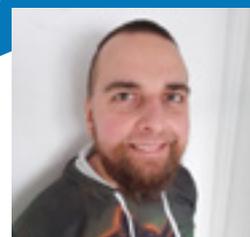
C'était génial ! On pouvait se balader et comme la piscine était assez profonde c'était encore plus cool ! »



Mohamed Ouarrak
Président du
Club nautique

« En 36 ans de bénévolat au sein du club nautique, beaucoup de souvenirs me reviennent. Mon souvenir le plus lointain est celui de mon intégration au club avec la belle rencontre d'Edmond Franck, entraîneur du club et maître-nageur de la ville. Je n'oublierai pas non plus les bons rapports avec les membres de l'équipe et surtout Mme Mazure, caissière pendant des années. Son investissement bénévole a été sans faille au sein du club, notamment lors des compétitions, tout comme les différents maîtres-nageurs et les concierges qui se sont succédé et sur qui nous pouvions compter jour après jour lors des entraînements.

Mais ma plus grande fierté c'est d'avoir formé, avec les entraîneurs du club, des nageuses et nageurs capables de réaliser leurs performances. Et je ne parle pas du plaisir que j'ai à les voir revenir quelques années plus tard au club pour inscrire leurs enfants à la section des canetons que nous avons créée au début des années 2000. »



Bruno

« Avec cette piscine et toute l'équipe, j'ai dépassé mon handicap.

Malgré ma cécité, j'ai pu faire le triathlon du Bord-des-Eaux en m'y entraînant sans relâche ! Un grand merci à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures plus incroyables encore ! »

Vos meilleurs

Patricia

« J'y ai travaillé pendant 12 ans et pour moi c'était le bonheur ! »

Je me souviens de la ronde perpétuelle des enfants des écoles et des centres, le public avec ses habitués un peu comme des amis, les super maîtres-nageurs très professionnels et par-dessus tout Jean-Jacques Malina avec sa constante bonne humeur et sa gentillesse envers tout le monde. Cette piscine était familiale et conviviale, j'espère que la nouvelle le sera aussi. »

Tommy

« Je me rappelle la première fois là-bas. J'avais 5 ou 6 ans et je pensais que le pédiluve était la piscine. »

Je me souviens également de Mme Sobieraj qui nous accueillait toujours avec le sourire et de ce fameux distributeur de friandises que l'on a vidé tant de fois.

Toute une enfance ! Les casiers bleus et rouges, les petits carénages qui te défonçaient les doigts de pied, mon premier baiser avec une fille, les compétitions, des déclarations d'amour dans les vestiaires ... Il s'en est passé des choses là-bas !

Quand on y repense, on ne manque de rien à Hémin-Beaumont ! »

Leslie

« Tous les samedis, notre mémé Paulette nous envoyait à la piscine avec mes cousines, mon frère et ma sœur. »

Ainsi chaque semaine j'enlevais un « bouchon » de la ceinture pour apprendre à nager et au bout d'un certain temps j'ai pu nager dans cette piscine avec toute ma famille. Ces moments étaient vraiment parfaits ! »

Laetitia

« Petite, j'y allais avec mes parents et je prenais des cours de natation avec Gilles qui était vraiment gentil. »

J'ai également participé aux concours de natation avec mon collègue et j'aimais y aller avec mes amis pour un moment détente.

J'espère que la future piscine municipale sera encore mieux mais ça je n'en doute absolument pas ! »

s souvenirs !



Coralie

« C'était LA sortie de toutes nos journées pendant les grandes vacances. »

Le samedi, nous y retrouvions nos maîtres-nageurs dont Edmond qui nous disputait à chaque salto arrière, à juste titre. Avec l'argent de la consigne du casier nous allions à la boulangerie d'en face pour nous y acheter des bonbons »

Sophie

« J'ai travaillé durant trois années à la piscine municipale d'Hénin-Beaumont, en tant que contrat d'avenir. »

En ces lieux, j'ai tenu la caisse, accueilli le public et les écoles et effectué l'entretien. J'ai travaillé sous la direction de Jean-Jacques Malina. Un homme droit, plein d'humanité, de volonté et qui par-dessus tout adorait son travail. Ça a été un bonheur quotidien d'œuvrer dans cette piscine. A partir de maintenant, l'odeur du chlore me rappelle systématiquement les cris de joie et les rires des enfants... Réconfortante en hiver et rafraîchissante en été, la piscine était un lieu convivial, de rassemblement, et synonyme de bons moments. »

Cindy

« Je me souviens que nous allions à la piscine tous les samedis entre copines. »

Quand nous sortions, nous récupérions nos fonds de poches pour aller à la boulangerie chercher quelques friandises. Je me souviens également de la fontaine toujours pleine de savon à cause des bouteilles de shampoing. »

Thomas

« Le souvenir que j'ai de cette piscine c'est le professeur de Guy mollet qui nous poussait dans l'eau glaciale et qui nous tendait la perche pour remonter »

Olivier

« J'y ai appris à nager fin des années 1970. On s'y rendait en groupe pour passer nos mercredis après-midi. »

A l'époque, on payait moins de 2 francs l'entrée et on pouvait également y louer les grosses bouées. Sans oublier le chocolat à la sortie... c'était la belle vie ! »

Top départ pour la démolition...





Lancés le 8 février, les travaux de démolition et de reconstruction de la nouvelle piscine devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2022.

Suivez l'évolution du chantier sur notre page Facebook : « Ville d'Hénin-Beaumont »

... En 2022, une nouvelle piscine municipale

Les Héninois et Beaumontois pourront dans quelques mois profiter de 500 m² de bassins ainsi que d'un espace totalement consacré à la détente, équipé d'un sauna et d'un jacuzzi.

Une salle polyvalente de 1.000 m² complétera ce nouveau complexe. Ce futur lieu fort de notre ville permettra la pratique d'activités sportives mais aussi d'accueillir des événements associatifs et de particuliers.

Cette nouvelle structure, qui s'inscrit dans une démarche Haute qualité environnementale, sera équipée de 126 panneaux photovoltaïques, soit 235 m².

L'énergie ainsi produite sera consommée par le complexe (principe de l'autoconsommation), mais également utilisée dans le bâtiment de la Médiathèque.

Afin de concrétiser ce projet d'un montant de 14,3 millions d'euros, la municipalité s'est mise à la recherche active de subventions auprès des partenaires institutionnels.

3.700 m²
de surface totale



+ de 500 m²
de bassins

Ce projet est co-financé par :



Pas de Calais
Le Département



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



AGENCE DE L'EAU
NORTH-PICARDIE



La piscine se composera de 3 bassins de 376 m², 136 m² et 30 m² (lagune).

Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale, grâce à une combinaison de matières naturelles, de couleurs contemporaines et de sources de lumière.



La salle polyvalente située à l'arrière de la piscine permettra une pratique sportive variée : tennis, basketball, handball...

Cette nouvelle salle permettra également d'accueillir les enfants scolarisés à Hénin-Beaumont dans un environnement sécurisé en plein centre-ville

L'espace bien-être conçu en bois blond et briques blanches offrira aux usagers une ambiance apaisante.

Il se composera d'un sauna, d'un solarium, d'un bain froid, d'un jacuzzi et de douches massantes.



100 m²
consacrés
à la détente



1.000 m² pour
la pratique
du sport



235m²
de panneaux
photovoltaïques





Le 19 février dernier s'est tenu un conseil municipal. En plus du Débat d'orientation budgétaire présenté dans notre numéro du mois de mars, les élus ont eu à se prononcer sur plusieurs décisions importantes pour notre ville !

Des bornes de recharge pour véhicules électriques



Depuis 2014, la Ville d'Hénin-Beaumont a engagé un vaste programme d'écomobilité, l'aménagement en cours du pôle d'échanges multimodal de la Gare SNCF ou encore le développement des pistes cyclables.

Ainsi, la Municipalité souhaite poursuivre cette dynamique grâce au « pass pass électrique », qui permettra le déploiement de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques aux abords de la gare d'Hénin-Beaumont et de 4 bornes à l'îlot Carnot d'ici la fin du semestre.

Professionnels et particuliers pourront ainsi recharger leur véhicule électrique en toute sérénité !



Une fusion pour un nouveau groupe scolaire à Hénin-Beaumont

Dans le cadre de la préparation de la carte scolaire de la rentrée 2021, une fusion des écoles maternelle Octave Legrand et élémentaire Jean-Jacques Rousseau a été présentée et adoptée par les membres du conseil municipal.

En effet, en raison de la proximité des deux bâtiments et du fait de l'intégration de deux classes de la grande section de l'école maternelle Octave Legrand à l'école élémentaire Rousseau, il a été décidé avec l'Académie du Pas-de-Calais de fusionner ces 2 établissements afin de constituer un nouveau groupe scolaire.



Nouvelle localisation pour le Cabinet de pneumologie

Conscient que l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire est plus que jamais une nécessité, la Municipalité a décidé de céder le terrain communal sis Cité de la Perche au cabinet de pneumologie actuellement installé Rue P. Vaillant-Couturier.

De ce fait, la vente de ce terrain de 2.562 m² permettra d'y construire un cabinet médical de pneumologie qui pourra également accueillir d'autres professions de santé.



Opération « aide au BAFA »

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est une porte d'entrée pour les jeunes vers les métiers de l'animation et représente une clé pour évoluer dans leur parcours professionnel. C'est pourquoi la Municipalité entend répondre à ces besoins forts des jeunes en matière d'emploi et de formation en adoptant le dispositif « aide au BAFA », laquelle sera distribuée à 10 bénéficiaires par an, à hauteur de 300 € pour la formation générale. En contrepartie, ces derniers devront réaliser leur stage pratique au sein d'un ALSH de la Ville en qualité d'animateurs stagiaires.

ÉTAT-CIVIL DE FÉVRIER

Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue



Kaiis ACHTIOUI ; Livia BASTIN BASILICO ; Karl BAYER ; Innaya BAYER ; Abygaël BELAIDOUNI ; Sacha BEN-HAMOUDA ; Jules BIAMONT ; Ishaq BIDDOU ; Isaac BIGOT ; Hind BOUGHANMI ; Maël BOUZIER ; Leana BRILLAND ; Salomé CARBONEL ; Castille CHAR-TREL ; Kyara CRETEUR MONDO ; Robin DELFOSSE ; Maélan DEZERABLE ; Emma D'HOOGE ; Thalya DIDELET ; Gohan DONNEZ GRUSON ; Maélys DOU-CHEZ ; Yaël FAYE ; Lizea FERNANDEZ ; Maélyo GUIL-LEMYN ; Ismaël HAMAIDIA ; Stella HÉRAUT ; Antonin HOCHEDÉZ ; Capucine IWICKI ; Sacha LANNOY ; Arthur LECLAIRE ; Kelya LEGRU ; Noa LELONG VAN-HOVE ; Mylann LEMAIRE ; Marius LESAGE ; Marley MAGUNDU LANGA DACHEVILLE ; Nahil MARABET ; Kenzo PARMENTIER ; Illa POTVAIN ; Charly PLICHON ; Mathéo QUILLET ; Maél RACHEZ ; Fahasoavana RAMANANDRAIBE ; Romane RIGAUX ; Saez RIGAUX ; Loïc RUSINEK ; Kelsie SEU ; Erio SIMON ; Ewen SKO-LOZDRZYCH ; Garance SZCZEPANSKI ; Eva TEN-DRON ; Théo VERPOEST ; Milann VERVAEKE ; Tiago WRASCKI ; Cataleya ZAWODNI.

Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations



Jérémy BOCCI et Célia GOMES ;
Justine KABOT et François PARSY (1).

Reprise de concessions dans les cimetières



La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du Code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal.

Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie – 03.21.49.74.39.



Liliane Crikelaire

Née le 14 avril 1949 d'un père mineur de fond et d'une mère au foyer, elle était le deuxième enfant du couple.

A 17 ans, elle devient secrétaire aux établissements Michon puis à Lille à la Gazette et chez Benalu, avant de rejoindre son mari Gérard dans son magasin « Son, image et vidéo », rue de la Poste. Le couple y exerce durant 32 ans jusqu'en 2006. Elle rencontre son mari à des cours de secourisme en 1965 et ils ne se quittent dès lors pas. De leur union naîtront trois enfants : Stéphanie, Benjamin et Hippolyte qui leur donneront à leur tour 4 petits-enfants espiègles, mais « si mignons » dit-on.

Le commerce était fréquenté par une clientèle nombreuse qui appréciait son affabilité, son accueil chaleureux et son sourire. Elle ne cessait de dire qu'elle avait eu une vie animée et merveilleuse. Les clients devenaient très souvent des amis et venaient régulièrement à la maison. Parmi ses amis, on pouvait également retrouver monsieur le Maire Steve Briois et son adjoint Laurent Brice. Mais la retraite amena son lot de souffrance et Liliane combattra avec pugnacité et courage le cancer durant 10 longues années, jusqu'à ce 1er mars 2021.

Monsieur le Maire présente ses sincères condoléances à ses proches



Yves Rudelle

Yves Rudelle, ancien combattant d'AFN, ancien sous-officier de Réserve et ancien garde d'honneur de Notre-Dame-de-Lorette, est né le 15 septembre 1936 à Montbrison (42). Après avoir passé près de 20 années au Maroc avec son père gendarme, il arrive à Hénin-Beaumont en 1973 où il rencontrera Dolorès, qui deviendra son épouse en 1976. Ils quittèrent notre belle ville en 1978 pour l'Oise où Yves exerça jusqu'à sa retraite, en 1996, le métier de receveur chef pour la société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France. Ce n'est qu'en 2007 que le couple revint s'installer à Hénin-Beaumont pour profiter de la retraite. Ce fut l'occasion pour Yves d'intégrer l'association des Anciens combattants avec laquelle il aimait assister aux différentes cérémonies et commémorations. Mais c'est surtout lorsqu'il baladait son adorable chien Eliot qu'on pouvait le croiser et discuter facilement avec lui. Chacun connaissait sa gentillesse et son amabilité. D'un tempérament très sociable, Yves était toujours prêt à rendre service dans la mesure de ses possibilités. En effet, comme dirait son épouse « Yves n'était pas bricoleur, son domaine c'était plutôt la paperasse ». Et quand il ne s'occupait pas d'Eliot, il aimait user de son temps libre pour s'occuper de son jardin jusqu'à ce mercredi 3 mars 2021 où Yves Rudelle nous a quittés à l'âge de 84 ans. Aujourd'hui, chacun pourra se rappeler d'Yves comme un homme très apprécié et serviable qui va manquer à sa famille, ses amis et sa ville. Monsieur le Maire s'associe à la douleur de la famille et lui adresse ses plus sincères condoléances



Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Edmonde ABRAHAM ; Maria ADRYAN ; Hélène BACZKOWSKI ; Estelle BERTIN ; Julienne CHATELAIN ; Chantal CHATELET ; Denise CHEVALIER ; Aldo DAL FIOR ; Denise DEDOURGE ; Odette DEFORGE ; Anne-Marie DELABRE ; Jeanine DENEVE ; Marie DERVAUX ; Marc DHINNIN ; Maria DI-BERNARDO ; Madeleine DUFOUR ; Luc DUMARQUEZ ; Pauline DUQUESNOY ; Ernest FEBVIN ; Louise FOURNIER ; Marthe FUDALLA ; Jean GALLAND ; Hubert GAUTHRIN ; Chantal GHISLAIN ; Maurice GILLERON ; Janine GIROUTX ; Maurice GUIVY ; Cécile HANQUIEZ ; Roger HOTTIN ; Jacques HOURDEQUIN ; Michel HUCKE ; Henri IWANSKI ; Jérôme JACQUART ; Philippe JESIAK ; Christian JOLIE ; Jocelyne LEJOSNE ; Chantal LELONG ; Gisèle LEMARRE ; Jean-Claude LOMPRESZ ; Monique MACKOWIAK ; Jean MALISZEWSKI ; Josiane MASCARTE ; Nadine MAZUR ; Benamar MENNI ; Jean MICHALAK ; Loetitia MOSCHEN ; Rachel OLIVIER ; Hélène PIECZYNSKI ; Romain PISZCZYGLOWA ; Frédérique PREVOST ; Andrée PUREN ; Marie SIERKA ; Pierre SPIZZO ; Henri STRAETMANS ; Silverio VEGAS ; Evelyne VERMANDEL ; Thérèse WIECEK ; Lucina ZYGARSKI.



Du sport pour la santé dans les écoles d'Hénin-Beaumont

Depuis le 10 mars, des séances de sport sont organisées sous les préaux des écoles le mercredi, à raison de 2 sites par semaine dans les différents quartiers de la ville.

En début de semaine, les activités proposées par le service des sports ainsi que les lieux et horaires sont diffusés sur la page Facebook officielle « Ville d'Hénin-Beaumont ».

Les séances ouvertes aux enfants de 6 à 11 ans licenciés ou non-licenciés dans un club (certificat médical obligatoire) se déroulent de 10 h à 11 h 15 et de 14 h à 15 h 15.

Pour participer à ces séances, il vous suffit de contacter le service des sports au 03.21.08.60.40 afin de vous inscrire !

Le Cercle d'Escrime Héninois, le Boxing Club Héninois, le Tennis Club Héninois participent à l'opération afin de proposer une continuité d'activités pratiquées habituellement en club et de présenter également aux jeunes des différents quartiers d'Hénin-Beaumont leur discipline.

Pour toutes les associations héninoises qui souhaitent nous rejoindre n'hésitez pas !

La Ville investit pour nos sportifs



Début mars, la fosse à mousse présente au sein du gymnase Louis Lelaure a intégralement été remplacée.

Durant 3 jours, les ouvriers ont procédé à la dépose de l'ancien sol en mousse puis à l'installation du nouveau revêtement.

Laurent Brice, Adjoint chargé des Sports est venu constater la bonne installation de ce qui ravira les gymnastes du club Hénin Gym.

Avec ce nouvel achat, la ville d'Hénin-Beaumont poursuit sa politique d'investissement dans la rénovation des structures sportives.





Adrien Gordet, un Héninois lauréat régional de chaudronnerie

Etudiant à l'AFPI (Association de formation professionnelle de l'industrie) en alternance à Hénil-Baumont, le jeune Héninois de 21 ans ne se prédestinait pas à cette carrière. En effet, après un bac STI2D au lycée Pasteur, Adrien décide de se réorienter en s'inscrivant à un CAP Chaudronnerie pour décrocher son bac dans le même domaine.

C'est alors qu'il se découvrira un vrai talent pour ce métier pour lequel il faut savoir « travailler de ses mains et se servir de sa tête ». Ainsi, tout au long de sa formation il apprendra différents aspects de la chaudronnerie qui lui permettront d'acquérir un véritable savoir-faire.

« On pense souvent que les filières professionnelles sont faites pour les jeunes en échec scolaire, mais c'est faux »

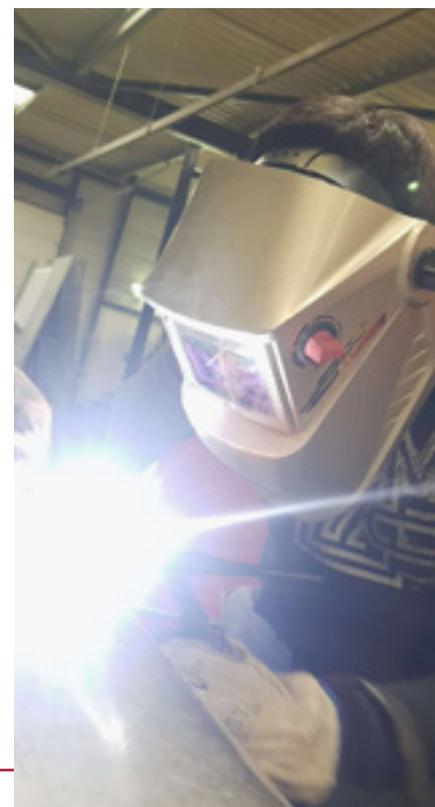
Mais c'est surtout grâce à l'alternance à l'ETCI de Lens, qu'il améliore ses gestes et sa technique, ce qui le mènera à être repéré par son professeur. « Mon professeur Samuel m'en a parlé et m'a poussé à m'inscrire tout comme

ma famille et mon tuteur de stage. » Après plusieurs mois à s'entraîner à fabriquer des pièces chaudronnées, Adrien sortira vainqueur des Olympiades des métiers, dans la catégorie chaudronnerie, qui est un des plus grands concours des métiers au monde et qu'il qualifie de « bonne expérience humaine »

Grâce à son travail de qualité, le jeune Héninois brigue à présent la première place au concours national.

« Je continue de m'entraîner avec notamment le jury des Hauts-de-France que je vois tous les 15 jours. »

Afin de préparer le concours national, Adrien s'entraîne d'arrache-pied avec ses jurés pour décrocher le précieux sésame qui le conduira tout droit à Shanghai, en Chine, pour le concours international. Alors, il ne nous reste plus qu'à le féliciter pour ce beau parcours et à lui souhaiter bonne chance pour la suite !



**Vous êtes Héninois ou Beaumontois
et vous avez un talent, une passion...**

Contactez le service communication à
communication@mairie-heninbeaumont.fr





Le village dans la Ville-jardin
conserve sa vocation agricole.
Véritable atout historique, économique
mais aussi paysager...
Bienvenue à Beaumont !



Relais nature : les activités se poursuivent !



Depuis la rentrée de septembre, la ferme pédagogique reste fermée au public mais accueille des établissements scolaires dans la continuité des projets mis en place avec les enseignants depuis la rentrée.

Retrouvez les quelques activités du Relais nature :

- Ecole Guy Mollet :

Les élèves de CP ont débuté un projet sur la vie de la ferme, les animaux, les cultures au fil des saisons. Les enfants du CE1 travaillent sur une découverte du village de Beaumont, mais réalisent également un travail sur la lecture du paysage et sur le potager, les céréales et leur utilisation dans notre alimentation. Objectif : savoir fabriquer de la farine et du pain.

- Ecole élémentaire Breuval :

Après une animation pour découvrir les légumes, les enfants du CP travaillent sur les animaux, leur famille, leur logement, leur régime alimentaire pour ensuite réussir une classification.

- Ecoles élémentaires Bracke-Desroussaux et Jean-Jacques Rousseau :

Les CE2 et CM1-CM2 ont choisi un projet sur l'environnement et la biodiversité qui a démarré en septembre par une découverte de l'arbre. Ils apprendront ensuite comment identifier les oiseaux de nos jardins et fabriquer des mangeoires pour les nourrir cet hiver.

- Ecoles Maternelles, Breuval, Dubreucq, Lacore-Carnot, Blum.

La découverte des animaux de la ferme et du potager est la première animation d'un projet qui se prolongera au fil de l'année, durant laquelle seront approfondis les thèmes suivants : « une plante comment ça pousse », les produits de la ferme, découverte du cheval, de l'âne et de l'activité attelage.

Concernant les autres partenaires, le Relais nature poursuit également ses activités avec les micro-crèches, l'IME, les enfants autistes de l'Hôpital de jour d'Hénin-Beaumont mais aussi les centres du mercredi autour du thème « arbre qui es-tu ? Qui abrites-tu ? » La fabrication de mangeoires à oiseaux est l'objectif à atteindre.

La classe UEE de l'IME pôle petite enfance de la Gohelle, intégrée à l'école élémentaire Breuval, continue également ses visites au sein de la ferme. Les enfants travaillent sur un projet autour de l'arbre et du verger.

Après une première séance gourmande au cours de laquelle les enfants ont dégusté les premières pommes et poires du verger, les élèves ont formulé le souhait de planter d'autres fruitiers et ont travaillé sur un plan d'aménagement du verger, puis sur sa plantation. Les activités se poursuivent donc au Relais nature dans le strict respect des mesures barrières. Les journées à la ferme sont de véritables bulles de bonheur au grand air, en témoignent les grands sourires des enfants.

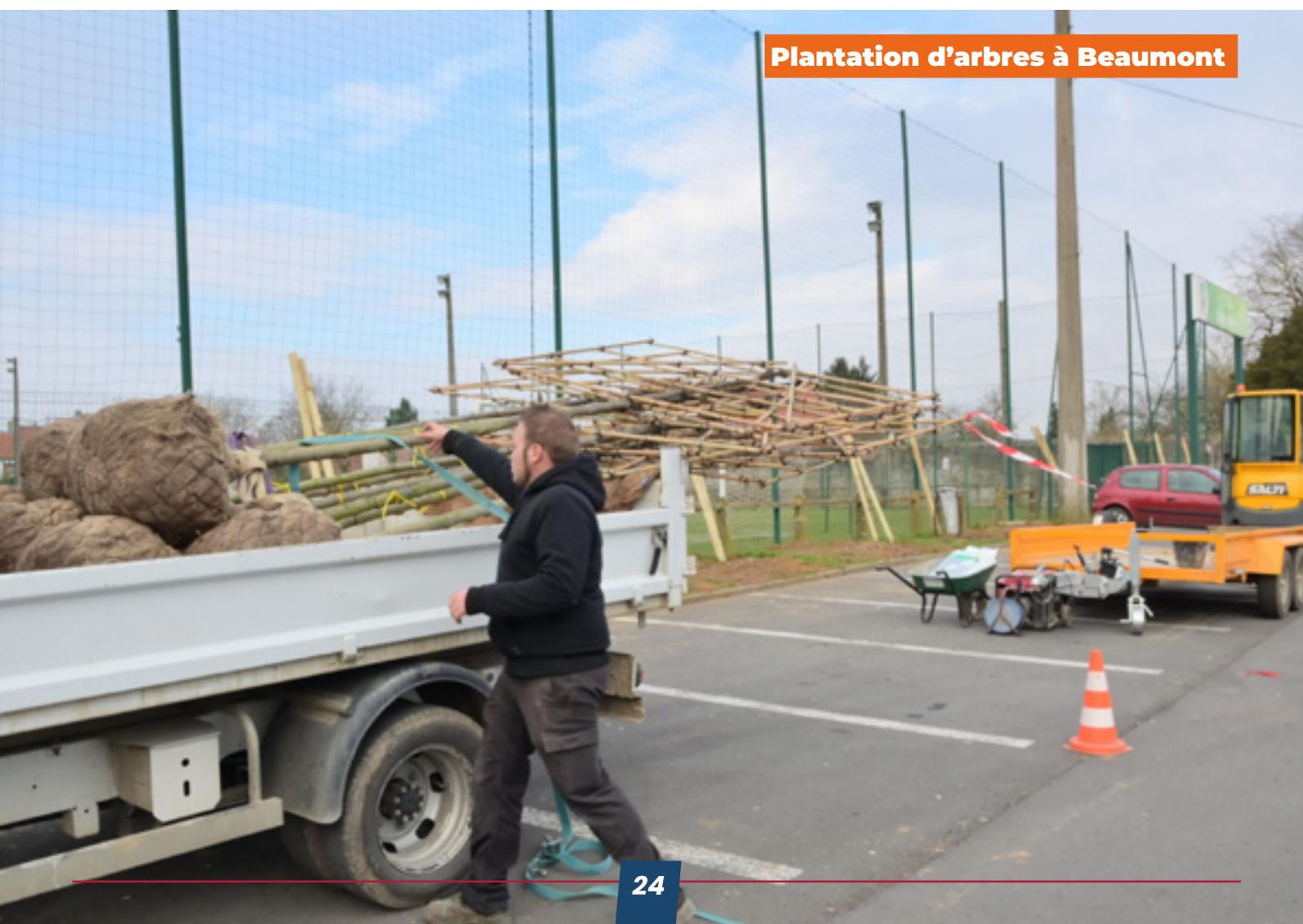


RETOUR EN IMAGES SUR LES CENTRES DE LOISIRS





Poursuite des travaux à l'îlot Carnot



Plantation d'arbres à Beaumont



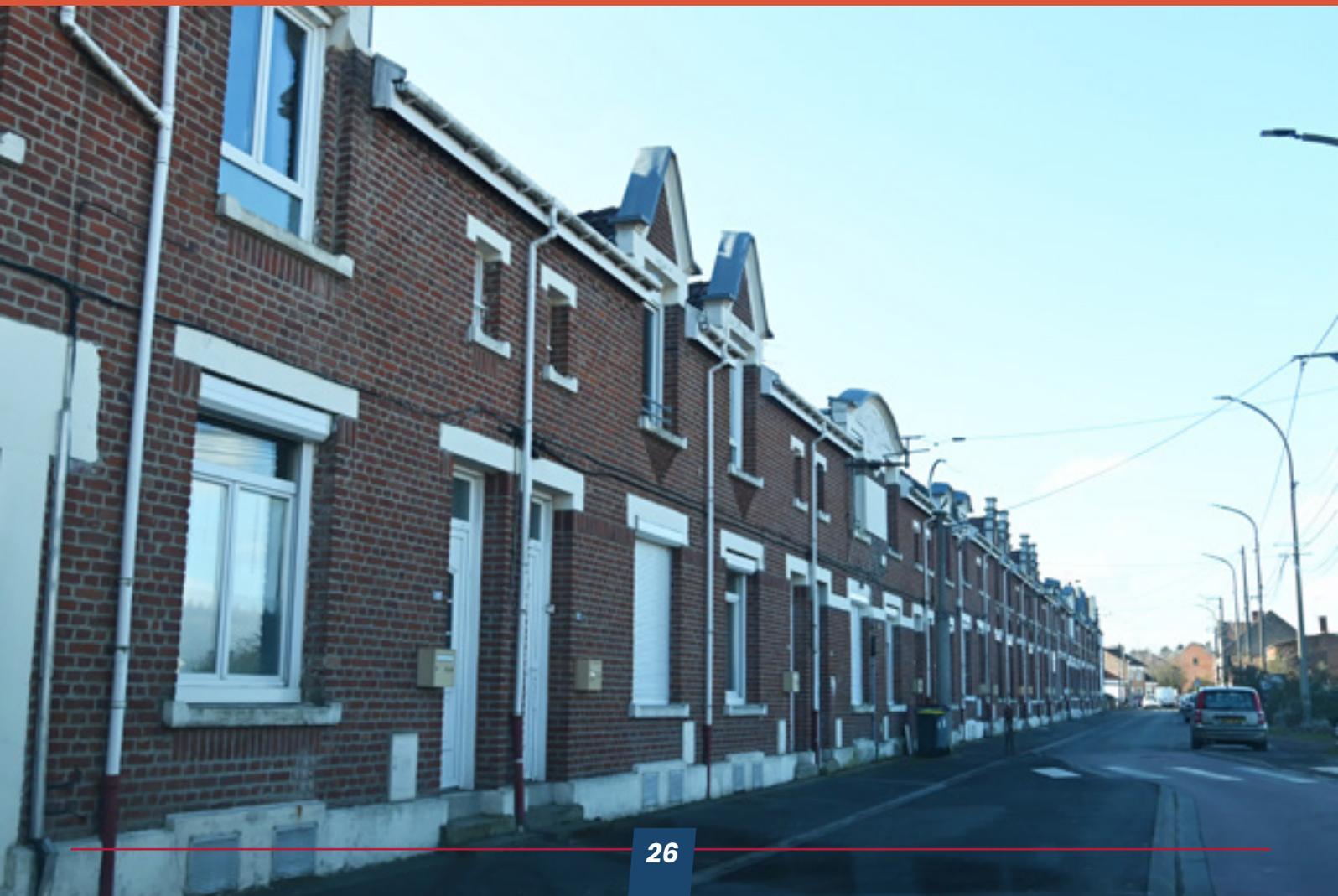
Installation de tables de pique-nique au Terril du Pommier



Rénovation du Jardin du Champ de l'Abbaye

Architecture de la Ville : **Un patrimoine à préserver**

La ville d'Hénin-Beaumont est née de la fusion d'Hénin-Liétard et de Beaumont-en-Artois en 1971. Notre commune est située au cœur du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. Depuis 2012, le bassin minier est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco pour son paysage culturel évolutif vivant. C'est donc un patrimoine architectural à préserver !



Des zones protégées

L'église Saint-Martin

De style gréco-byzantin, construite entre 1929 et 1932, l'église est classée monument historique. La présence de ce monument classé entraîne un rayon de protection de 500 m autour de l'église assuré par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). L'ABF est consulté préalablement sur tout projet situé dans cette zone de protection.

L'ABF peut s'opposer à un projet (rénovation façade, permis de construire, changement des menuiseries, réfection d'une toiture, modification d'une enseigne, etc.). Il peut également assortir son accord de prescriptions, qui s'imposent au Maire comme au demandeur.

Les cités Foch et Darcy

Elles font partie de la zone du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais qui est classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2012. Il s'agit d'un ensemble patrimonial particulièrement remarquable composé de fosses, de chevalements, de terrils, d'infrastructures liées à l'extraction du charbon, ou encore des corons.

L'inscription au patrimoine de l'Unesco entraîne, là aussi, une zone de protection appelée « zone tampon », qui limite légalement et réglementairement les modifications patrimoniales et architecturales.

- Architecte des bâtiments de France
- Zone classée Unesco
- Zone Tampon
- Immeuble classé
- Edifice à valeur patrimoniale



Une harmonie préservée

Outre ces zones protégées, la commune d'Hénin-Beaumont dispose d'une harmonie architecturale et patrimoniale à préserver.

Comme la plupart des communes du Nord de la France, les bien immobiliers sont en briques rouges, avec une toiture à deux pans en tuiles rouges.

La municipalité se doit d'étudier les déclarations préalables et les permis de construire à la lumière de la préservation environnementale, patrimoniale et architecturale des rues et quartiers ; non seulement au sein des zones protégées, mais aussi en dehors de ces zones.

Dans le cadre de leurs projets, les pétitionnaires sont invités à prendre en compte l'harmonie des constructions en préservant la brique rouge, les ornements des immeubles, ou la toiture traditionnelle rouge à deux pans.

Par exemple, les bardages en bois ou PVC seront à éviter ; tout comme les enduits ou crépis de couleur inadaptée à l'environnement, ou encore les toitures plates ou à plus de deux pans.





D'une manière générale, les autorisations d'urbanisme peuvent être refusées si elles ne respectent pas :

- **Un article du règlement du plan local d'urbanisme ou un article du règlement du lotissement**, si le projet se situe dans un lotissement en cours de validation (exemple : implantation des constructions par rapport aux limites séparatives ou par rapport à la voie, hauteur des clôtures, mode d'évacuation des eaux pluviales...);
- **En cas d'avis défavorable ou favorable avec prescription de l'Architecte des bâtiments de France**, si le projet se situe dans le périmètre de 500m de l'église Saint Martin, immeuble classé à Hénil Beaumont ou dans la zone Unesco ;
- **Si les matériaux envisagés ne sont pas adaptés au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants**, aux sites aux paysages naturels ou urbains, ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales ; ou si le projet ne s'insère pas correctement dans son environnement ou dans l'alignement architectural.



PIZZERIA ENZO

Pizza au feu de bois

- Pizzas • Pâtes • Salades
- Desserts maison

43 RUE DENIS PAPIN - 62110 HÉNIN-BEAUMONT
Sur place, à emporter ou à domicile

*Notre restaurant vous accueille**
 du mardi au jeudi de 11h30 à 19h et de 18h à 22h30
 vendredi et samedi de 11h30 à 19h et de 18h à 23h.

Rejoignez-nous sur Pizzeria enzo
www.pizzeria-enzo.fr

03 21 20 44 41

Service gratuit à domicile et livraison

Vous souhaitez diffuser une publicité dans le magazine ?

CONTACTEZ LE SERVICE ENTREPRENDRE AU 03 21 08 88 68



Une pluie d'activités à la Résidence Pasteur !

« Neuron Activ »

La Résidence Autonomie Louis Pasteur offre tout au long de l'année à ses résidents un choix d'animations variées, mais aussi des actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie.

Ainsi, les ateliers mémoire « Neuron 'Activ » se déroulent chaque semaine dans une ambiance détendue et permettent aux résidents de réaliser à titre individuel des exercices cognitifs, des jeux de logique, pour stimuler leur attention mais aussi, les cinq sens, le repérage temporel...

La stimulation cognitive est essentielle pour prévenir les troubles cognitifs et notamment les troubles de la mémoire, mais aussi pour amener les résidents sur le chemin de l'autonomie.

Ces ateliers très appréciés créent une réelle émulation entre les résidents les plus motivés !



Activités physiques et ateliers équilibre

Une activité physique régulière permet de lutter contre les mauvais effets du vieillissement. Elle permet aussi de prévenir les chutes, en en apprenant les paramètres préventifs : se déplacer mieux, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol.

La Résidence Pasteur propose ainsi deux fois par semaine des exercices adaptés dans le cadre des animations avec un triple objectif : aider les résidents à prendre conscience de leur propre corps, leur démontrer qu'ils sont toujours capables d'arriver à un résultat, et par le biais de l'approche corporelle stimuler leurs capacités de mémoire.

Les résidents partagent ensemble avec plaisir une activité physique et préventive afin que chacun puisse maintenir une autonomie motrice.



Vaccination effectuée pour les habitants de la résidence Pasteur



Samedi 6 Mars 2021, tous les résidents ont reçu la première injection du vaccin anti Covid-19 Pfizer/BioNTech, au Centre de vaccination de la Polyclinique d'Hénin-Beaumont.

L'équipe de la résidence, les bénévoles et Mme Annie Wannepain, Adjointe aux Affaires Sociales, ont contribué par leur présence au bon déroulement du transport et de l'accompagnement des résidents tout au long du processus de vaccination.

Nous remercions l'équipe médicale disponible et efficace, qui a réservé aux résidents un accueil professionnel et attentionné :

le Docteur Jean-Paul Duparcq, les deux infirmières libérales et Mme Céline Becquet-Van Wynsberge, Directrice adjointe de la Polyclinique d'Hénin Beaumont qui a permis l'organisation de cette journée.

La date de la seconde injection sera connue prochainement.



Les allergies au pollen sont de retour

Chaque année, ce ne sont pas moins de 12 millions de Français qui sont soumis aux conséquences d'une allergie au pollen.

L'exposition de la population aux pollens constitue un enjeu de santé publique compte-tenu du nombre de personnes qui seraient concernées par des allergies en France.

Les principaux symptômes des allergies saisonnières :

- Ecoulement nasal et congestion nasale
- Eternuements à répétition
- Toux
- Larmolement
- Yeux rougis ou qui piquent
- Maux de tête
- Démangeaison dans la gorge, le nez, le palais
- Respiration sifflante

Comment diagnostiquer les allergies :

- Avec des tests cutanés pour trouver l'allergène
- Avec des analyses sanguines à la recherche d'anticorps
- Avec des tests de provocation aux allergènes (en raison du danger potentiel de réaction grave, ils sont à pratiquer en milieu hospitalier.)

Les bons gestes à avoir :

L'éviction de l'allergène est difficile, mais il est possible de réduire les contacts avec les pollens. En période de pollinisation, voici les principaux conseils pour tenter de vous protéger :

- Rincer ses cheveux le soir
- Aérer au moins 10 min par jour avant le lever et après le coucher du soleil
- Éviter de faire sécher le linge à l'extérieur
- Garder les vitres des voitures fermées
- Éviter de fumer
- Porter des lunettes de soleil
- Éviter les activités sportives à l'extérieur qui entraînent une surexposition aux pollens...

C'est bon pour la planète, c'est bon pour mon porte-monnaie !

CONSEIL N°3 :

Je chauffe mon logement quand il le faut et où il le faut

Le chauffage constitue l'un des postes de consommation d'énergie les plus importants... et donc les plus onéreux.

Il est possible de réaliser des économies substantielles en chauffant mieux son logement. Pour cela, il convient d'adapter la température selon l'utilisation des pièces. Les recommandations en la matière sont de régler à 19°C la température dans les pièces à vivre (salon, salle à manger...) et à 17°C dans les chambres, ou les pièces qui ne sont pas occupées toute la journée.

Afin d'éviter de chauffer inutilement certaines parties du logement (couloir, hall d'entrée, escalier...) et conserver la chaleur où cela est nécessaire, vous pouvez installer des rideaux occultants et utiliser des boudins de porte pour empêcher l'air froid de circuler. En revanche, ne colmatez pas les grilles de ventilation.

Fermez vos volets la nuit lorsque la température extérieure diminue, voire dans la journée lors des périodes

de grand froid, si vous n'êtes pas à votre domicile. Cela limitera la déperdition de chaleur.

Utilisez tous les radiateurs situés dans une pièce plutôt qu'un seul. En effet, le nombre de radiateurs est déterminé en fonction du volume de chaque pièce.

Par ailleurs, pensez à aérer une fois par jour votre logement pour limiter l'humidité (en éteignant vos radiateurs bien entendu...), ainsi qu'à dépoussiérer vos radiateurs ; le chauffage n'en sera que plus efficace.

Baissez la température en cas d'absence mais ne coupez pas le chauffage, sauf si vous vous absentez plus de 48 heures.

Enfin, dans la mesure du possible, car cela présente un coût significatif, veillez à ce que votre logement soit bien isolé. Cela concerne notamment la toiture, les murs, les fenêtres et les portes.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS A DOMICILE :

Profitez-en, c'est gratuit !



Avec l'arrivée du printemps, l'entretien des jardins reprend et avec lui la production de déchets verts, dont la collecte à domicile est assurée gratuitement chaque année par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin. Cette collecte est réalisée chaque semaine sur la période du 1er avril au 30 novembre.

Afin de faciliter cette opération, pensez à appliquer quelques règles simples :

- Placez vos déchets de tonte dans des sacs en respectant un poids raisonnable.
- Réalisez, avec les branches d'un diamètre maximal de 10 cm, des fagots d'une longueur maximale de 1,2 m. Les fagots ne doivent pas être liés avec du fil de fer ; utilisez plutôt une cordelette.
- Disposez vos sacs sur le trottoir, à la fin de la journée précédant le jour de collecte, en veillant à limiter la gêne pour la circulation des piétons et placez un récipient rigide, afin que les agents puissent y déposer vos sacs vidés, pour éviter qu'ils s'envolent sur la voie publique.

Si le volume de déchets verts est important, utilisez les services gratuits de la déchèterie située rue Brossolette (à côté du stade Delmotte).

Afin de connaître les jours et heures de collecte des déchets verts dans votre rue, vous pouvez contacter les services de la CAHC au 08 00 31 32 49, ou sur le site internet www.agglo-henincarvin.fr à la rubrique « vie quotidienne – déchets – planning de collecte des déchets ».

Le compostage constitue également une alternative à l'enlèvement de certains déchets verts. Si vous êtes intéressé par cette technique de valorisation des déchets, contactez le SYMEVAD, (SYndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets) au 03 21 74 35 99, ou sur le site internet www.symeivad.org, rubrique « prévention – passer au compostage », pour bénéficier gracieusement d'un composteur.



Les paysages merveilleux de Totoro s'invitent au Cozplaygeek

C'est un partenariat gagnant-gagnant qui s'est mis en place entre le Centre Animation Jeunesse de la Ville et Cozplaygeek, votre boutique de passionnés de mangas, culture geek et de l'univers gaming.

Tout commence à Noël, alors que Lionel Ringot, animateur du CAJ, mais aussi talentueux artiste, décore la vitrine du Cozplaygeek dans le cadre de la vitrophanie de Noël proposée par la Municipalité. Jérémie Lebon, son propriétaire, lui propose d'embellir l'intérieur de sa cheminée : Lionel y voit immédiatement l'occasion d'impliquer les jeunes du CAJ

! C'est pendant les vacances d'hiver que 2 à 3 jeunes ont travaillé sur une œuvre inspirée de « Mon voisin Totoro », célèbre film d'animation japonais.

Parmi eux, Léa s'est particulièrement impliquée en posant les bases de la composition et plaçant les différents arbres, tandis que Lionel soignait les derniers détails.

Pour les remercier, Jérémie a offert à chacun un bon d'achat pour la boutique, ainsi qu'un panier garni.

Pour admirer cette oeuvre, rendez-vous chez Cozplaygeek, 10 place Jean Jaurès.



Chez les commerçants, l'Union fait la force !

Depuis le début de l'année, l'Union des Commerçants d'Hénin-Beaumont, en lien avec le Pôle Entreprendre de la Ville, réunit chaque semaine des commerçants héninois et beaumontois.

L'objectif ? Echanger ensemble pour renforcer toujours plus l'attractivité des commerces de proximité d'Hénin-Beaumont. Jeux concours, petits-déjeuners, dégustations, entre autres : c'est ici que naissent tous les projets d'animations que vous proposent vos commerçants ! Afin d'accompagner la dynamique mise en place lors de ces réunions, les services de la Ville proposent également des solutions concrètes aux commerçants. La dernière en date ? Une formation pour apprendre toutes les ficelles de la communication sur les réseaux sociaux.

Vous êtes commerçant et vous souhaitez rejoindre l'Union des commerçants ? Contactez Jérôme Antochewicz, président, au 06 12 58 28 04 ou Mickaël Legendre, trésorier, au 06 82 36 01 01.



Place aux Restos, c'est aussi le dimanche !

Vous avez apprécié venir retirer vos plats à emporter pour vos pauses déjeuner sur les marchés de la Ville en semaine ? Mais déguster les bons petits plats de vos restaurateurs préférés le dimanche en famille vous manque ? Et s'ils s'invitaient à votre table ?

A Hénin-Beaumont, c'est désormais possible !

Chaque dimanche, retrouvez Peggy et Olivier de l'Atelier et Reynald de l'Estaminet du Ferrailleur au sein du chalet situé place Jean Jaurès. Le principe est le même qu'en semaine sur les marchés : réservez le menu que vous retrouverez sur notre page Facebook et venez le retirer au chalet, il vous suffira de cocher la case « Achats » sur votre attestation de déplacement. Ensemble, soutenons les restaurateurs dont les salles restent fermées !

Vous souhaitez contacter les restaurateurs présents ?

L'Estaminet du Ferrailleur - 03 61 48 28 73

L'Atelier - 03 21 67 69 48

Appel à projets

**Vous voulez ouvrir un pressing et vous cherchez un local ?
Nous avons ce qu'il vous faut !**

La Municipalité d'Hénin-Beaumont recherche une activité de pressing pour son centre-ville. Des locaux sont disponibles et peuvent vous accueillir rapidement.

Contactez la Mairie au 03 21 74 87 00 ou par mail à pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr pour plus de renseignements.



Trottinettes électriques : quelques règles s'imposent !

Elles sont de plus en plus nombreuses à sillonner les rues de notre ville. En quelques années, les trottinettes électriques sont devenues un mode de déplacement à part entière. Zoom sur la législation en vigueur !

La réglementation

- L'usage d'une trottinette est **interdit au moins de 12 ans**.
- La vitesse maximale **ne peut dépasser 25 km/h**.
- L'usage est **exclusivement personnel** : seule une personne peut l'utiliser à la fois (interdit d'être à plusieurs).
- **Le transport de charges est interdit** : pas de transport de colis, pas de sac sur l'engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), c'est un engin de transport d'être humain
- La circulation avec des **écouteurs ou tout appareil émetteur de son est prohibée**
- **L'usage du téléphone tenu à la main est interdit** lors de la conduite.
- **La circulation sur les trottoirs est interdite** (contrairement aux trottinettes non électriques qui sont autorisées sur les trottoirs à la vitesse d'un piéton).
- **Le stationnement sur les trottoirs est autorisé** sans gêner le passage des piétons.
- La conduite sous influence de **l'alcool ou de stupéfiant est interdite**.
- **La souscription à une assurance est obligatoire**.
- **Les trottinettes doivent être équipées de feux de position avant et arrière** (arrêté du 24 juin 2020), **de catadioptrés et d'un système de freinage** (arrêté du 21 juillet 2020) **ainsi que d'un avertisseur sonore** (arrêté du 22 juillet 2020).

• Le port du casque est fortement recommandé.

- La nuit ou le jour quand la visibilité est insuffisante, **le conducteur doit être équipé d'un gilet ou d'un équipement rétro-réfléchissant**.
- **En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables**. A défaut, il faut circuler sur les routes où la vitesse autorisée est inférieure à 50 km/h.
- **Hors agglomération, il est obligatoire de circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables**.

Equipements obligatoires



Vêtements réfléchissants
Obligatoire la nuit
Recommandé le jour



Feux de position et catadioptrés



Système de freinage



Avertisseur sonore

Equipements recommandés



Casque

Les sanctions

- Transport de passager :
amende 2ème classe : 35 €
- Circulation sur trottoir :
amende 4ème classe : 135 €
- EDPM débridé :
amende 4ème classe : 135 €
- Circulation au-dessus de 25 km/h :
amende 5ème classe : 1500 €
- Circulation sans gilet ou équipement rétro réfléchissant :
amende 2ème classe : 35 €
- Transport ou tractation d'une charge ou remorquage par un EDPM :
4ème classe 135 €



Avis aux électeurs

vous avez emménagé

déménagé au sein de la commune

VOUS AVEZ JUSQU'AU 7 MAI POUR

Dans l'optique des échéances électorales 2021-2022 (départementales, régionales, présidentielle et législatives), pensez - en cas de déménagement - à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales

ATTENTION :

Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Que vous ayez déménagé dans une commune différente ou simplement déménagé dans la même ville, **vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.**

Comment faire ?

En ligne

► Vous pouvez effectuer la démarche en ligne sur le site **www.service-public.fr**

Justificatifs à fournir

- une version numérisée de votre pièce d'identité en cours de validité

- un justificatif de domicile numérisé datant de moins de 3 mois à votre nom (*attention une facture de téléphone portable n'est pas recevable*).

Pour tout renseignement le service « élections » de la mairie d'Hénin-Beaumont est à votre disposition au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, ou par téléphone (03.21.74.87.59 ou 03.21.74.87.40).

En Mairie

► En remplissant le formulaire cerfa (disponible à l'accueil de la Mairie ou sur notre site internet)

Justificatifs à fournir

- Identiques à la demande en ligne

Documents à retourner par courrier à l'Hôtel de ville ou par courriel à etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr,

Je m'inscris en ligne !



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Dates des prochaines

Elections :

Elections départementales & régionales

13 et 20 juin 2021

Elections présidentielle et législatives 2022

lecteurs : ménagé ou e la commune ?

PUR VOUS (RÉ)INSCRIRE

**Listes électorales :
vérifiez en ligne si
vous êtes bien inscrit !**

Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ? Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales ?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur service-public.fr

www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R51788

**Pour connaître votre situation électorale ,
il vous faut préciser :**

- si vous votez en France ou à l'étranger ;
- le code du département et nom de la commune ou liste électorale consulaire ;
- vos nom et prénom(s) – ATTENTION : indiquez bien tous vos prénoms ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales. En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.

Scannez-moi !



**Mairie annexe :
vous pouvez y
accomplir certaines
formalités administratives !**

La mairie annexe, située 337 rue Saint Martin, est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Certaines formalités administratives peuvent y être accomplies :

- Les légalisations de signature
- La validation des certificats de vie
- La délivrance des actes de naissance, décès, mariage
- La demande d'un duplicata de livret de famille
- Le retrait des dossiers de mariage
- Le retrait et le dépôt des dossiers de PACS / Noces d'Or-Diamant-Platine / Parrainages civils
- Le retrait et le dépôt des dossiers de demande de recensement citoyen
- Le retrait et le dépôt des demandes de changement d'adresse ou d'inscription sur les listes électorales.

Prochainement, un appareil spécifique pour l'enregistrement des demandes de titres sécurisés (Carte Nationale d'Identité ou passeport biométrique) y sera également installé. Vous pourrez, sur rendez-vous, y faire instruire votre demande de titre.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement la mairie annexe du lundi au vendredi (8 h 30-12 h) – 03.21.20.21.25.

**SUR DÉCISION DU
PREMIER MINISTRE**

**A COMPTER DU 20 MARS
Un confinement 7 j / 7
est appliqué pour
4 semaines minimum**

Le couvre-feu reste en vigueur de 19 h à 6 h

GRUPE MAJORITAIRE

Marine Tondelier et David Noël : l'opposition héninoise à la remorque de l'extrême-gauche la plus rance

Nous évoquions déjà récemment ici même la complaisance de l'opposition héninoise envers le fondamentalisme islamique. S'il y a bien une seule chose à laquelle ces élus d'extrême-gauche sont fidèles, c'est à cette idéologie dangereuse et radicale.

Tout d'abord, évoquons le cas David Noël, ancien collègue de Marine Tondelier, ancien adjoint de Gérard Dalongeville, parti d'Hénin-Beaumont il y a quelques mois en vociférant sa haine de notre ville et de nos habitants.

Il s'est illustré il y a quelques jours en apportant son soutien à l'UNEF, syndicat étudiant d'extrême-gauche dont les cadres défendent régulièrement des thèses raciales. Il y a quelques jours, la présidente a ainsi défendu le fait d'interdire des réunions à certaines personnes en fonction de leur couleur de peau.

Une autre responsable de ce syndicat, en 2019, après l'incendie de Notre-Dame qui avait ému toute la France, avait moqué un « délire de petits blancs ». Il y a quelques années, une ancienne cadre lilloise affirmait quant à elle : « On devrait gazer tous les blancs, cette sous-race. »

Dernièrement, l'UNEF de Sciences-Po Grenoble a stigmatisé deux professeurs pour supposée « islamophobie ». La classe politique a condamné, à l'exception de l'extrême-gauche.

Enfin, les amis écolos de Marine Tondelier à Strasbourg viennent de décider du versement d'une subvention de 2,5 millions d'euros à une association inféodée à la Turquie et qui a refusé de signer la Charte des principes de l'Islam de France.

Ce faisant, les amis de Marine Tondelier financent clairement l'ingérence turque sur le territoire français : une folie, quand on sait la grave complicité, de plus en plus forte, entre l'Etat turc et l'islamisme.

Il y a plusieurs mois maintenant que nous tirons la sonnette d'alarme : l'opposition héninoise fait un pari malsain, en cédant aux sirènes des idées les plus nauséabondes, uniquement pour des questions de clientélisme électoral.

Ces gens, animés par la haine, ont totalement « vrillé » et sont sortis du champ républicain : ils sont et resteront un danger pour notre ville et pour ses habitants.

Il y a eu de grands hommes de gauche à Hénin-Beaumont ; ils ont fait partie des grands bâtisseurs de notre ville. Quand on voit ce qu'est devenue la gauche héninoise, on peut décemment parler de décadence ou de déchéance.

Notre ville n'a pas à supporter ces groupuscules qui n'ont que la revanche et la haine à l'esprit. Les héritiers spirituels de ceux qui ont quasiment mené Hénin-Beaumont à la faillite n'ont pas changé : ils sont toujours aussi opportunistes, capables de pactiser avec le diable pour obtenir quelques voix.

GRUPE MINORITAIRE

L'eau est un bien commun, ici polluée par l'héritage minier mais aussi de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, l'agglomération doit débattre si la gestion de l'eau, déléguée à une multinationale pour la production et l'assainissement doit demeurer.

Malgré un prix très élevé pour les usagers de ce service public, les objectifs sont loin d'être atteints. Nous demandons le retour en gestion publique, une tarification sociale de l'eau en adéquation avec les besoins vitaux et le respect de l'environnement. Les exemples montrent que les gestions publiques sont plus économes et efficaces, avec une baisse des coûts d'exploitation et donc des factures. A. GACK, I. TAOURIT, M. TONDELIER

NON-INSCRIT

Le contexte doit amener S. Briois à privilégier sérieusement et réellement la baisse des impôts locaux plutôt que de constituer une épargne excessive et de recourir à l'emprunt. C'est une question de priorités et de bon sens ! Patrick PIRET

La Ville d'Hénin-Beaumont soutient ses commerçants



DÉCOUVREZ EN
LIGNE LE
**CATALOGUE DE
PRINTEMPS**

Consultable sur
La page Facebook de la Ville
ou sur www.mairie-heninbeaumont.fr

COMMANDEZ EN
LIGNE SUR
**MA VILLE
MON SHOPPING**

Rendez-vous sur
www.mavillemonshopping.fr/heninbeaumont



Car pour nous,
Vous êtes tous essentiels !

**LA VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT
SOUTIENT SES RESTAURATEURS**

PLACE AUX *Restos*

1 - JE COMMANDE MES PLATS À EMPORTER PAR TÉLÉPHONE

MENUS DISPONIBLES SUR LA
PAGE FACEBOOK
VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT

2 - JE RETIRE MA COMMANDE

LE MARDI ET VENDREDI
SUR LE MARCHÉ
LE DIMANCHE
SUR LA PLACE JEAN JAURÈS
(face à la Mairie)

